

République Française
Département Loiret
commune de Charmont-en-Beauce

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 04 mai 2023

Référence
D2023-23

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
10	9	10

Vote
à l'unanimité
Pour : 10
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-préfecture de Pithiviers

L'an 2023, le Jeudi 04 mai à 19h30, le Conseil Municipal de la commune de Charmont-en-Beauce s'est réuni à la Salle du Conseil, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame PRUNET Delphine, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 20/04/2023. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 24/04/2023.

Présents : Mme PRUNET Delphine, Maire, M. MALON Stéphane, Mme PION Gabrielle, M. JOLIN Lionel, M. MENAULT Miguel, Mme PERON Adeline, M. BELTOISE Antony, Melle LAROYE Aurélie, M. LE MOAL David

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme SAUVERVALD Margaux à Mme PRUNET Delphine

A été nommée secrétaire : Mme PERON Adeline

Objet de la délibération : Opérations d'ordre non budgétaires

Le Conseil Municipal,

Vu l'instruction budgétaire abrégée M57 ;

Vu le Budget Primitif 2023 en date du 30 mars 2023 ;

Vu les propositions de corrections d'anomalies demandées par la Trésorerie Publique au titre du Compte de Gestion 2022 pour ce qui concerne trois fiches d'amortissement en l'occurrence :

- Fiche ASS 01 2018 = 550.00 OK

- Fiche Assainissement = 16 897.14 à corriger

- Fiche BAT 2019 5B RABAUD = 16 720.00 à corriger

Vu la non-comptabilisation des amortissements sus-indiqués par erreur d'enregistrement des comptes pour leur prise en considération ;

Vu la nécessité de prévoir au Budget la somme de 3360 euros à inscrire au compte de dépense 281532, faisant l'objet d'une contrepartie en écriture au compte de recettes 1068 ;

Considérant qu'il convient que le Conseil Municipal se prononce sur cette régularisation d'ordre non budgétaire :

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE

Article 1 :

D'apporter les corrections suivantes au Budget Primitif 2023, équilibrées en dépenses et en recettes :

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-618 : Divers services extérieurs	3 360.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	3 360.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-681 : Dot. aux amort., aux dépréc. et aux prov. - Ch. fonctionnement	0.00 €	3 360.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 042 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	0.00 €	3 360.00 €	0.00 €	0.00 €
Total FONCTIONNEMENT	3 360.00 €	3 360.00 €	0.00 €	0.00 €
INVESTISSEMENT				
R-281532 : Amort. réseaux d'assainissement	0.00 €	0.00 €	0.00 €	3 360.00 €
TOTAL R 040 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	0.00 €	0.00 €	0.00 €	3 360.00 €
R-1323 : Départements	0.00 €	0.00 €	3 360.00 €	0.00 €
TOTAL R 13 : Subventions d'investissement	0.00 €	0.00 €	3 360.00 €	0.00 €
Total INVESTISSEMENT	0.00 €	0.00 €	3 360.00 €	3 360.00 €
Total Général		0.00 €		0.00 €

Article 2 :

Autorise la Trésorerie à procéder à la régularisation des opérations énoncées à la présente délibération, en l'occurrence l'imputation de la somme de 3360 euros au compte 281532 et l'imputation en recettes compte 1068 du même montant, nécessaire à la régularisation des opérations 2022.

Article 3 :

D'autoriser Madame le Maire à signer la Décision Modificative simplifiée n°1 correspondante.

Pour copie conforme :
En mairie, le 05/05/2023
Le Maire
Delphine PRUNET



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification.

45080

COMMUNE DE CHARMONT EN BEAUCE

Code INSEE

COMMUNE DE CHARMONT EN BEAUCE

DM n°1 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

Régularisations non-comptabilisation d'amortissem

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
 FONCTIONNEMENT				
D-618 : Divers services extérieurs	3 360.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	3 360.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-681 : Dot. aux amort., aux dépréc. et aux prov. - Ch. fonctionnement	0.00 €	3 360.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 042 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	0.00 €	3 360.00 €	0.00 €	0.00 €
Total FONCTIONNEMENT	3 360.00 €	3 360.00 €	0.00 €	0.00 €
 INVESTISSEMENT				
R-281532 : Amort. réseaux d'assainissement	0.00 €	0.00 €	0.00 €	3 360.00 €
TOTAL R 040 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	0.00 €	0.00 €	0.00 €	3 360.00 €
R-1323 : Départements	0.00 €	0.00 €	3 360.00 €	0.00 €
TOTAL R 13 : Subventions d'investissement	0.00 €	0.00 €	3 360.00 €	0.00 €
Total INVESTISSEMENT	0.00 €	0.00 €	3 360.00 €	3 360.00 €
Total Général		0.00 €		0.00 €

ARRETE ET SIGNATURES

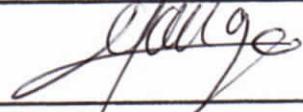
Présenté par le Mme PRUNET Delphine,
A Charmont-en-Beauce, le 04/05/2023
Le Mme PRUNET Delphine,

Nombre de membres en exercice : 10
Nombre de membres présents : 9
Nombre de suffrages exprimés : 10
VOTES : Pour : 10
Contre : 0
Abstention : 0

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session Ordinaire.
A Charmont-en-Beauce, le 04/05/23

Date de convocation : 20/04/2023

Les membres du Conseil Municipal,

Mme PRUNET Delphine	
M. MALON Stéphane	
Mme PION Gabrielle	
M. JOLIN Lionel	
M. MENAULT Miguel	
Mme PERON Adeline	
M. BELTOISE Antony	
Mme LAROYE Aurélie	
Mme SAUVERVALD Margaux	
M. LE MOAL David	

Certifié exécutoire par le Mme PRUNET Delphine, compte tenu de la transmission en sous préfecture, le 12/05/23, et de la publication le 12/05/23

A Charmont-en-Beauce, le 12/05/23

